

TROUSSE DE PREMIERS SOINS



« La responsable doit pourvoir la résidence où elle fournit les services de garde:

2° d'une trousse de premiers soins conforme à l'annexe I, non verrouillée, gardée hors de portée des enfants, accessible à la responsable, sa remplaçante et, si elle est assistée, à son assistante et adaptée, quant aux quantités, au nombre d'enfants reçus »

Annexe I

- Un manuel de secourisme général
- Au moins une paire de ciseaux à bandage
- Au moins une pince à échardes
- Plusieurs paires de gants jetables
- Un dispositif de protection jetable servant à la réanimation cardiorespiratoire
- Des pansements adhésifs stériles de différents formats enveloppés séparément
- Des compresses de gaze stérile (102mm sur 102mm)
- Des rouleaux de bandage de gaze stérile (50mm sur 9m et de 102mm sur 9m)
- Des bandages triangulaires
- Des pansements compressifs stériles enveloppés séparément
- Du diachylon hypoallergène (25mm sur 9m)
- Des tampons antiseptiques servant à désinfecter les mains enveloppés séparément
- Des pansements pour les yeux
- Au moins un thermomètre électronique avec embouts jetables pour prendre la température axillaire
- Des tampons alcoolisés servant à désinfecter les instruments.
- Des épingles de sécurité
- Des sacs de plastiques qui ferment pour recueillir les objets contaminés

N.B. : vérifier régulièrement le contenu de votre trousse de premiers soins ainsi que la date d'expiration des tampons alcoolisés et des lingettes désinfectantes.